



**ENNEVELIN**

Place Jean Moulin  
59710 ENNEVELIN

Tél : 03.20.41.53.20  
Fax : 03.20.41.53.21  
www.ville-ennevelin.fr  
mairie@ville-ennevelin.fr

## PROCES VERBAL

### CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2023

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 15 mai 2023 s'est réuni en séance ordinaire le 23 mai 2023 à 19h, en salle du conseil de la mairie, sous la présidence de M. Michel DUPONT, Maire.

#### A/ Désignation du secrétaire de séance

Madame Anne DAMIE est désignée secrétaire de Séance.

#### B/ Appel des élus

Etaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE, Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Jean-Michel HAVEZ, Emmanuelle AUMARD, Rénaud DUREUX, Anne DAMIE

Absents ayant donné procuration : Valérie DEVENDEVILLE, Olivier TYTGAT, Emilie VANDERBAUWEDE

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS, Aurore PENNORS

Ce sont 12 votants qui sont présents ce jour et 3 ayant donné pouvoir.

Ordre du jour : Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h.

#### 1 – Approbation du Procès-Verbal de la réunion de conseil du 28 mars 2023

Le Procès-Verbal de la réunion de conseil du 28 mars 2023 est soumis au vote.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

#### 2 – Création et suppression de postes à l'organigramme du personnel

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité les modifications du tableau des effectifs du personnel suivantes :

- La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023
- La création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023
- La suppression d'un poste d'ATSEM principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

### **3 – Versement d’une subvention au comité des fêtes d’Ennevelin**

Monsieur le Maire expose que, dans le cadre de la Fête du Village du 3 juin 2023, coorganisée par le comité des fêtes d’Ennevelin et la municipalité, le comité des fêtes a été chargé de la commande des repas.

Le conseil municipal décide que, sur les 18 €/repas proposés par le prestataire, 8€ soient pris en charge par la mairie.

Au regard du nombre de repas réservé, le conseil municipal décide à l’unanimité de verser sa participation sous forme d’une subvention s’élevant à 2 000 € au comité des fêtes.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

### **4 – Renouvellement de l’opération « chèques sport culture »**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu’en 2021 il avait été décidé de créer des chèques sport culture. Ceci consistait en la participation financière d’un montant de 15 euros à tout ennevelinois de moins de 18 ans s’inscrivant dans une association ennevelinoise. Cette opération avait été renouvelée avec succès en 2022.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal décide à l’unanimité de renouveler cette opération pour l’année associative 2023/2024.

Ainsi, pour la rentrée associative de septembre 2023, la commune apportera une aide financière d’un montant de 15 euros à tout ennevelinois de moins de 18 ans s’inscrivant dans une association ennevelinoise.

Cette aide sera accordée une seule fois par personne.

Elle sera matérialisée par la remise d’un bon unique au nom du mineur stipulant le nom de l’association ennevelinoise dans laquelle il souhaite s’inscrire. Ce bon sera à remettre au trésorier de l’association lors des séances d’inscriptions et donnera lieu à une remise immédiate pour le porteur de ce bon.

L’ensemble des bons reçus devront être remis en mairie par les associations avant le 31 octobre 2023 délai de rigueur, afin que le montant total des bons soit reversé aux associations respectives par mandatement.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

### **5 – Remise d’une carte cadeau aux deux volontaires en service civique**

Monsieur le Maire rappelle que la commune a accueilli, du 3 octobre 2022 au 2 juin 2023, deux volontaires en service civique, Clémence LEON et Auréline DETOLLENAERE.

Ces deux volontaires ont mené brillamment l'ensemble des missions que nous leur avons confiées. Aussi, Monsieur le Maire propose de les remercier, à l'issue de ces 8 mois de mission, pour leur engagement et leur investissement.

Sur cette proposition, le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'offrir à Madame Clémence LEON et à Madame Auréline DETOLLENAERE, une carte cadeau d'une valeur de 100 € pour chacune.

*Monsieur le Maire expose par ailleurs les différentes missions accomplies par nos deux volontaires en service civique au cours de ces huit mois, à savoir :*

- **Axe 1 – Reverdir le village**
  - *Diagnostic de l'ensemble de rues pour préparer les futures actions de rues jardinées*
  - *Chantiers participatifs de plantations*
  - *Diagnostic et propositions pour la « végétalisation » (embellissement) des cours d'école*
  - *Opérations nettoisons la nature*
  - *Diagnostic et propositions pour la mise en place d'arbres symboles*
- **Axe 2 – sensibiliser les plus jeunes au développement durable**
  - *Sensibiliser sur le gaspillage alimentaire*
  - *Animations autour du tri*
- **Axe 3 – allier culture et nature**
  - *Ateliers sur le thème de l'environnement*
  - *Communication sur le verger de maraude*
- **Axe 4 – créer une dynamique citoyenne**
  - *Réflexions autour de la bourse d'entraide*
  - *Participation à l'élaboration des moments festifs (fête de l'école, fête du village, arbre des naissances..)*

POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0

LE CONSEIL MUNICIPAL EST CLOS A 19h40.

Ce procès-verbal est présenté et adopté à l'occasion de la séance du conseil municipal du 13 juin 2023.

La secrétaire de séance  
Anne DAMIE

Le Maire d'Ennevelin  
Michel DUPONT